

CONCOURS INTERNE, SUR EPREUVES, POUR LE RECRUTEMENT D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS

CENTRE D'EXAMEN : PAPEETE

VENDREDI 1^{er} JUIN 2001

EPREUVE D'ADMISSION N° 2

SPECIALITE ADMINISTRATION GENERALE

OPTION DROIT PUBLIC

DUREE : 1heure (8 H 15 à 9 H 15)

COEFFICIENT : 2

SUJET

le candidat devra répondre aux quatre questions suivantes :

- 1) Comment est élu le Président du Gouvernement de la Polynésie française ?
- 2) Quelle est la fonction essentielle du Conseil Economique Social et Culturel de la Polynésie française ?
- 3) Présentez succinctement les deux assemblées composant le Parlement français.
- 4) Qu'est - ce qu'une loi ?